

## DECISION n° 2025-07DC.

**Objet :** Convention d'organisation d'un spectacle avec l'association « A L'Ouest Productions »

Le Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 4 juin 2020 portant délégation d'attributions dudit conseil au Président ;

Vu l'engagement n°1 de la labellisation Lucie 26000 « Mettre en place une gouvernance responsable », notamment son pplan d'action n°2 « garantir les conditions d'une gouvernance responsable » ;

Vu l'axe du projet de territoire de la CCVHA dit « renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire et des territoires voisins » ;

**CONSIDERANT** que la CCVHA souhaite organiser au sein de ses bibliothèques un spectacle produit par l'association A L'Ouest Productions, intitulé « Le Spleen du Roi René » dans le cadre des Nuits de la Lecture du réseau des bibliothèques pour un montant de 510 € ;

### DECIDE

**Article 1er :** D'approuver la convention pour l'organisation du spectacle « Le Spleen du Roi René » avec l'association « A L'Ouest Productions » et d'autoriser le Président ou son représentant à signer la présente convention.

### Article 2 :

Certifier le caractère exécutoire de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat et publiée sur le site internet de la collectivité ; Informer que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes, par courrier ou sur le site Télérecours citoyens ([www.telerecours](http://www.telerecours.fr)), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 3 :** Monsieur le directeur général des services de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou est chargé de l'exécution de la présente décision.

A Le Lion-d'Angers, le 09/01/2025 .

Le Président,

Etienne GLEMOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

Place Charles de Gaulle | 49220 LE LION D'ANGERS

tél. 02 41 95 31 74 fax. 02 41 95 17 87

contact@valleesduhautanjou.fr

[www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr)

